

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 avril 2025

PPL HARMONISER LE MODE DE SCRUTIN AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES - (N° 1245)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 7

présenté par

M. Cordier, M. Di Filippo et Mme Sylvie Bonnet

ARTICLE 1ER BIS

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle avec l'amendement de suppression de l'article 1er.